
Limites de zones

Espaces boisés classés
Article L.130-1 du code de l'urbanisme

Plantations à créer
Article L.130-1 du code de l'urbanisme

Plantations à protéger
Article L.123.1-5.7 du code de l'urbanisme

Périmètres de protection des cavités souterraines

Secteurs d'expansion des axes de ruissellement

Emplacements réservés :

- n°4 : Création d'une voirie pour désenclavement et aménagement d'un parking

Présence d'un site BASOL

Protection de la rivière et des berges (10 mètres) classées en Natura 200 au titre de l'article L.123-1-5-7*

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME

5

DOCUMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 28 juin 2013 approuvant le plan local d'urbanisme.

PLAN C - Partie Nord
Echelle 1/2000ème

Espac'
urba

Etudes et conseils en urbanisme
11, Rue Pasteur - BP 4 - 76 340 BLANGY SUR BRESLE
Tél : 02 32 97 11 91 - Fax : 02 32 97 12 54
Email : courriel@espacurba.fr

